



Liste des délibérations de la séance du Conseil Municipal du lundi 19 décembre 2022

Par suite d'une convocation en date du mardi 13 décembre 2022, les membres composant le conseil municipal de la commune de COUX se sont réunis à la Mairie de COUX le lundi 19 décembre 2022 à 19h30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Pierre JEANNE, Maire de COUX.**

Ont été prises les délibérations* suivantes :

Délibération N° 2022/046	Désignation du Secrétaire de séance	Approuvée
Délibération N° 2022/047	Approbation Procès-Verbal Conseil Municipal du 24 octobre 2022	Approuvée
Délibération N° 2022/048	Création poste Agent de Maîtrise	Approuvée
Délibération N° 2022/049	Subvention Coopératives Scolaires	Approuvée
Délibération N° 2022/050	Convention Office de Tourisme Privas Centre Ardèche	Approuvée
Délibération N° 2022/051	C.L.E.C.T. Rapport 2022 N° 1	Approuvée
Délibération N° 2022/052	C.L.E.C.T. Rapport 2022 N° 2	Approuvée
Délibération N° 2022/053	Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2023	Approuvée
Délibération N° 2022/054	DM - Ecritures Travaux en Régie	Approuvée
Délibération N° 2022/055	Donner acte loyers 2023	Approuvée

**consultables intégralement sur le site de la commune www.coux.fr et sur le panneau d'affichage à l'intérieur de la Mairie*

COUX, le 23 décembre 2022

Jean-Pierre JEANNE,
Maire.

Christine GIGON,
Secrétaire de séance